

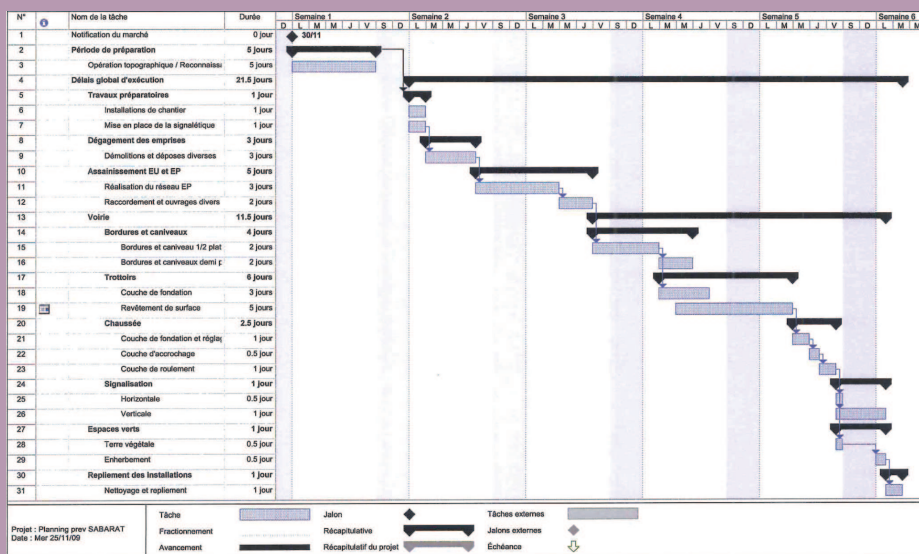
## Coût et Financements

| DESCRIPTIF et COÛT DES TRAVAUX    |                          | Montant en HT    | Montant en TTC   |
|-----------------------------------|--------------------------|------------------|------------------|
| Travaux Publics                   | Entreprise La Pyrénéenne | 92 147 €         | 110 208 €        |
| Maçonnerie                        | Estimation               | 12 000 €         | 14 352 €         |
| Gardes Corps Rampe + Porte Mairie | Estimation               | 6 000 €          | 7 176 €          |
| <b>TOTAL</b>                      |                          | <b>110 147 €</b> | <b>131 736 €</b> |

| FINANCEMENT                    | Subvention       | Part Montant HT |
|--------------------------------|------------------|-----------------|
| État - DGE                     | 30 500 €         | 28%             |
| Département                    | 20 381 €         | 18%             |
| Région                         | 18 681 €         | 17%             |
| <b>TOTAL AIDES PARTENAIRES</b> | <b>69 562 €</b>  | <b>63%</b>      |
| FINANCEMENT COMMUNE            | 40 585 €         | 37%             |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>110 147 €</b> | <b>100 %</b>    |

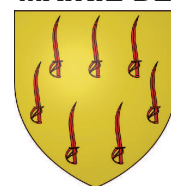
## Planing des travaux

C'est l'entreprise LA PYRÉNÉENNE qui a été choisie pour réaliser les travaux de la rue de la Garinière. Le commencement des travaux est programmé pour le début du mois de Décembre pour une fin de chantier estimé à fin Janvier



A l'heure où nous imprimons ce document les entreprises qui réaliserons la rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite n'ont pas été retenues

MAIRIE DE



SABARAT



Sabaratoise, Sabaratois, suite à la mise en place du réseau d'assainissement par le SMDEA, vont débuter, dans quelques jours les travaux d'aménagement et d'embellissement de la rue de la Garinière et de la place du Pradet.

Cette réalisation s'inscrit dans la pérennisation de la démarche d'embellissement engagée par notre commune. En effet, cet aménagement du village fait suite à la première tranche d'embellissement qui fut réalisée en 2005 dans le centre du village. Ces travaux seront exécutés en gardant une homogénéité avec ceux déjà réalisés dans le centre bourg. D'autres tranches d'embellissements seront programmées, toujours dans le même esprit, suivant un calendrier fixé par la mise en place du tout-à-l'égout par le SMDEA. Ces futurs aménagements prenant en priorité la sécurité, avec des agencements routiers qui obligeront les voitures à une baisse de la vitesse lorsqu'elles traverseront de notre village sur les axes Pailhes - Les Bordes sur Arize et Le Mas d'Azil - Le Carla Bayle.

La municipalité a souhaité coupler ces travaux avec la réalisation d'une rampe d'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite afin d'être en conformité avec la loi handicap de février 2005 mais surtout afin de faciliter l'accès à la mairie à tout les Sabaratois. Voici donc le numéro 4 de «Entre Lère et Moulères» qui vous présente le projet de ces aménagements.

Bonne lecture.

Votre Maire,

Laurent MILHORAT

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à prendre rendez vous à la mairie.

**Publication de la Mairie de Sabarat**

1, place du Pradet - 09350 SABARAT

Tél : 0561699108 / Fax : 0561695770

Email : mairiedesabarat@orange.fr

DIRECTEUR PUBLICATION : Laurent MILHORAT  
CONCEPTION - REALISATION : Mairie de SABARAT

**www.Sabarat.fr**

Entre

Lère

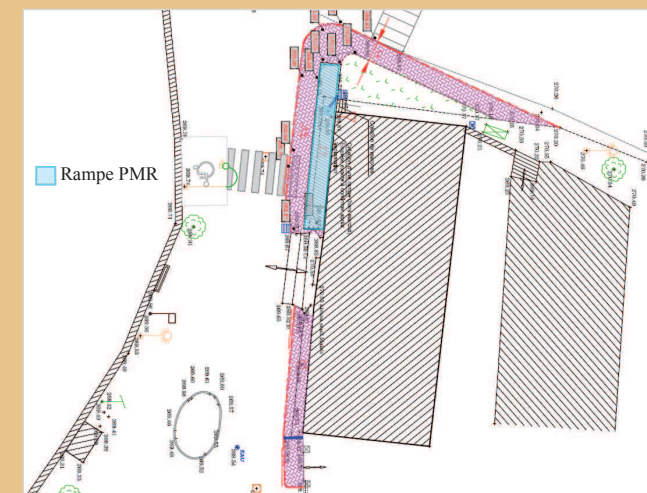
Bulletin d'Information de la Mairie de SABARAT

DECEMBRE 2009 - N° 4

et Moulères

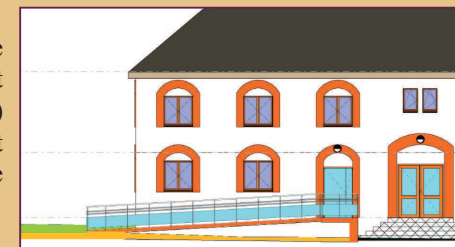
## AMENAGEMENT ET EMBELLISSEMENT RUE DE LA GARINIÈRE PLACE DU PRADET

## Aménagement d'une rampe pour Personnes à Mobilité Réduite à la Mairie

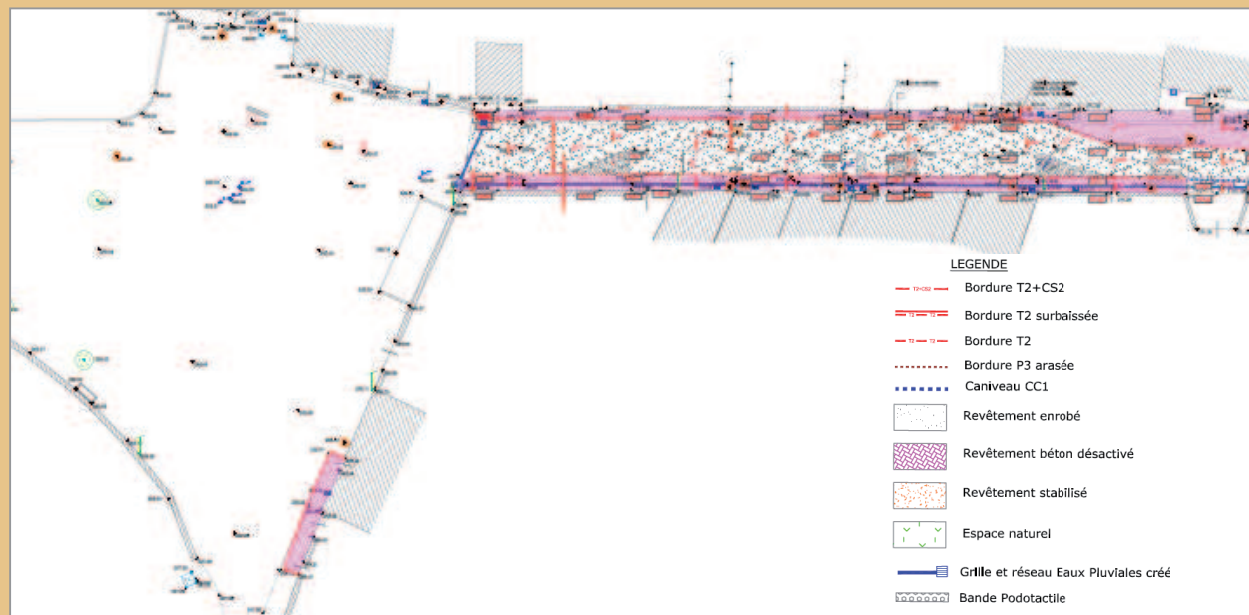


La mairie de Sabarat a décidé de se doter d'une rampe d'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite afin de rentrer en conformité avec la loi handicap de février 2005. Ces équipements ne bénéficieront d'ailleurs pas seulement aux PMR mais aussi aux mères avec poussettes, aux enfants de l'école en situation de déficit de mobilité occasionnel et surtout aux personnes âgées

La mise en place de cette rampe (suivant les normes en vigueur) entraînera un changement de l'entrée principale de la mairie.



## Place du Pradet - Première Partie rue de la Garinière



Dans la continuité de la place du Pradet, la rue de la Garinière, accessible seulement aux riverains, mène à l'Église du XIIIème siècle (monument classé). Elle sera donc réhabilitée et mettra d'autant plus en valeur cet édifice majeur de notre commune.

L'aménagement proposé s'intégrera parfaitement dans la politique de remise en valeur du village menée par la commune depuis quelques années avec l'embellissement du centre bourg.

Ce projet comprendrait plusieurs aménagements :

- La réfection des trottoirs en béton désactivé
- La réfection de la chaussée en enrobé
- La sécurisation des piétons avec un cheminement piétons aux normes handicapés menant de la mairie à l'Église
- Enfouissement des lignes électriques et téléphones (en collaboration avec le Syndicat Départemental des Communes Électrifiées de l'Ariège - SDCEA)
- Changement des candélabres afin de les uniformiser avec ceux déjà présents dans le centre bourg du village.



## Deuxième Partie rue de la Garinière - Rue de l'Église

